

## Retour en milieu naturel pour 3 000 m<sup>3</sup> de posidonies

Les feuilles mortes de posidonies stockées depuis l'été dernier dans l'Atelier mécanique, ont été immergées au large du cap Cépet. Parallèlement, d'autres reviennent envahir le port de St-Elme...

Leur dernier voyage. Sorties du port de St-Elme en juin dernier, puis entreposées durant plus de six mois dans l'Atelier mécanique, elles ont retrouvées le milieu marin en fin de semaine dernière. Ces quelque 3 000 m<sup>3</sup> de feuilles mortes de posidonies – dont la réglementation interdit la destruction – devaient initialement être « clapées » au large l'été dernier, mais la préfecture avait refusé l'opération – pour ne pas perturber les activités nautiques dans le secteur. Cette fois, l'accord a été donné.

Il aura tout de même fallu trois jours pour mener à bien l'opération, réalisée par une entreprise mandatée par la métropole TPM. Une première pelleuse, puis une deuxième appelée en renfort face à l'ampleur de la



Chargées à bord de cette embarcation, les posidonies ont été immergées sur un haut-fond situé à 5 km au large du port. (Photo DR)

tâche, ont donc multiplié les allers-retours entre l'Atelier mécanique et le bord du quai d'armement où était stationnée la barge autoportée chargée de les emmener au large.

### « Elles ont coulé et ne reviendront pas »

Venu sur place pour observer la manœuvre, Jo Minniti, adjoint de Nathalie Bicaïs délégué à la vie nautique et à la politique portuaire, indique que « la DDTM <sup>(1)</sup>, qui a donné une autorisation pour mener cette opération, a communiqué un point géographique précis délimitant l'endroit où pouvaient être immergées les posidonies, à quelques miles au large de Saint-Mandrier ». A ceux qui se demanderaient si le vent, récurrent actuellement, ne pourrait

pas les ramener vers la côte, l'élus explique que « les posidonies remises à l'eau ont coulé quasi instantanément. Des agents de la DDTM et de TPM étaient d'ailleurs présents pour s'assurer que tout se déroulait dans les meilleures conditions et qu'il n'y ait pas de nuisances pour les plages environnantes ».

À l'issue de l'opération, le hangar de l'Atelier mécanique a été balayé et nettoyé. « C'est nickel, il est même plus propre qu'avant », sourit Jo Minniti.

Pour autant, le feuilleton des posidonies est loin d'être

terminé. Initialement, il était question que celles retirées du port l'été dernier soient réutilisées pour constituer le mille-feuille qui sera réalisé, dans les prochains mois, du côté de Mar Vivo (pour ré-engraisser la plage de manière naturelle avant la saison estivale). Et ce, en mélangeant ces feuilles mortes avec le sable qui a été ramené sur l'arrière-plage voici quinze jours, lors de l'opération dite de « retroussement » <sup>(2)</sup>.

### « On va en avoir à revendre ! »

« Depuis une quinzaine de jours, les largades et coups de vent à répétition en ont déjà ramené plein dans le port de Saint-Elme, qui est à nouveau presque envahi aux deux tiers. Du coup, on utilisera pour le mille-feuille les posidonies qui continuent d'arriver, car on va en avoir à revendre ! », complète Jo Minniti.

La conséquence, c'est donc qu'il faudra de nouveau prévoir une opération de retrait des feuilles dans le port. Quand ? « Tant que nous sommes en période de largades, on ne va pas les retirer puisque ça revient sans cesse. On estime qu'on peut attendre

encore car, durant l'hiver, il n'y a pas trop de trafic dans le port, excepté le bateau des plongeurs, à l'entrée, qui peut encore sortir ; et les trois bateaux des pêcheurs qui peuvent également continuer à fonctionner ».

« L'idée, conclut l'adjoint à la maire de La Seyne, c'est donc de patienter un peu, histoire de tout enlever en même temps afin de ne pas devoir faire deux fois l'opération avant l'été ». Car on souvient, une telle entreprise coûte très cher à la métropole (400 000 euros dépensés l'an dernier pour évacuer toutes les posidonies du port). Sans compter qu'il faudra, dans un second temps, de nouveau prévoir un clapage en mer. Qui pourrait être le dernier puisque le réaménagement du site, avec la création d'un chenal d'avivement débutera à l'automne prochain et devrait permettre, à terme, de limiter fortement l'accumulation des posidonies dans le port de Saint-Elme.

M. G.

1. Direction départementale des territoires et de la mer.

2. Opération qui consistait à remonter du sable de la partie immergée de la plage jusqu'à la dune située en arrière du site



Les feuilles de posidonies sont déjà de retour dans le port de Saint-Elme. (Photo P. F.)